Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260506-D_2026_060-DE

Publié le 11/05/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D-2026-060

L'an 2026, le 06 mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 30/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de procurations : 5
Nombre de conseillers votants : 29

Élus présents :
Mme AUBERTIN Catherine, Mme BERNIER Sandrine, Mme BOURGOIN Gwendoline, Mme CADRES Raymonde, Mme CHAMI Emilie, M. CHENEAU Frédéric, Mme COLLARD Agnès, Mme DOYEN Stéphanie, Mme FONTAINE Stéphanie, M. GARCIA Juanito, M. GUILLON Jérémy, M. HAROUCH Foued, Mme LABEDAN Constance, M. LAINÉ Joël, M. LEGROS Adrien, M. LOUIS Didier, M. MERIT Jean-Philippe, M. MESAS Jacques, Mme MEUNIER Cassandre, M. MONTLIVET Nicolas, M. SPALETTA Hervé, M. WEILL Michel, Mme WITTNER Isabelle, Mme YANG Aurélie.

Élus absents :
Mme BAUCHER Karine, M. FROISSART Yves, Mme GAFSI Leïla, Mme HARDOUIN Natalina, M. HOVORKA Frank.

Procurations :
Mme BAUCHER Karine à M. CHENEAU Frédéric,
M. FROISSART Yves à M. Adrien LEGROS,
Mme GAFSI Leïla à M. Jacques MESAS,
Mme HARDOUIN Natalina à M. Joël LAINÉ
M. HOVORKA Frank à M. GARCIA Juanito.

Secrétaire de séance :
Mme MEUNIER Cassandre

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ÉTOILE BALGENTIENNE – SECTION MONTAGNE

Rapporteur : M. Jérémy GUILLON

La salle d'escalade du complexe sportif Alain Jarsaillon est mise à disposition de l'association Etoile Balgentienne – section Montagne. Elle accueille très régulièrement en période scolaire les élèves du 1er et 2nd degré pour des séances de découverte de l'escalade.

L'association dispose de jeux de cordes et matériels d'escalade destinés spécifiquement aux enfants dont elle assure l'acquisition, la conservation, l'entretien, la vérification et si besoin le renouvellement.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260506-D_2026_060-DE

Une partie du matériel étant à renouveler, l'association a sollicité l'attribution d'une subvention à hauteur de 1 000 €.

Ce dossier a été présenté à la commission « sport et vie associative » du 28/04/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de :

1. **Approuver l'attribution de la subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Etoile Balgentienne – section Montagne ;**
2. **Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs au versement de la subvention.**

Signé électroniquement par :
Jacques MESNIER
Date de signature : 18/05/2026
Qualité : BEAUGENCY - Maire adjoint